



La rédaction de Lorient
lorient@letelegramme.fr
38, cours de Chazelles
@TelegLorient
facebook.com/telegramme.lorient

FOOT
AMATEUR
BRETAGNE



Hennebont

09 69 36 05 29 n° lecteurs et abonnés (prix d'un appel local)

Les correspondants locaux

Jean-Paul Lebrise : hennebont.telegramme@gmail.com
Frédéric Léonard : hennebont.telegramme@gmail.com

Contactez-nous

Édouard Castaigner, au barrage des Gorets, jeudi après-midi.



L'association Blavet 2050 est opérationnelle

L'association Blavet 2050 est opérationnelle. Rencontre avec son nouveau président, Édouard Castaigner.

Édouard Castaigner, vous venez d'être élu président de Blavet 2050. Pouvez-vous nous expliquer la genèse de l'association ?

« Fin 2020, soucieux de l'avenir de ce fleuve, nous avons créé le collectif Blavet 2050 afin d'éviter que de nouveaux projets de construction de centrales hydroélectriques sur le Blavet aboutissent. Nous souhaitons proposer une autre vision pour l'avenir du Blavet ».

Quels sont les objectifs de votre association ?

« Actuellement, le Blavet est une rivière artificialisée et fragilisée.

Elle le sera encore plus avec les effets du dérèglement climatique dans les années à venir, comme le confirment les projections des scientifiques. Nous proposons qu'une étude globale associant élus, associations et citoyens soit réalisée afin que la pertinence de sa gestion actuelle, son classement en masse d'eau fortement modifiée (MEFM), puisse être questionnée. Nous contestons le choix de faire de la rivière une voie pour pénichettes, qui est un mode de développement anachronique, voire néfaste du point de vue social, économique et environnemental ».

Quel est votre avis sur la continuité écologique et la biodiversité du Blavet ?

« Le Blavet est l'un des derniers fleuves sanctuaires en France pour les poissons migrateurs amphihalins et principalement pour le saumon, l'aloise et la lamproie marine. Afin de se mettre en conformité avec la loi directive-cadre sur l'eau, la Région Bretagne a commandé des études, en 2012, pour améliorer la conti-

nuité écologique et protéger la biodiversité de l'écosystème du Blavet. Or, celles-ci ne permettent pas la survie de certaines espèces. En 2023, un projet d'arrêté préfectoral considère que certains dispositifs de franchissement d'obstacles, dont le barrage des Gorets, sont difficilement utilisables par la grande alose, poisson classé en danger critique d'extinction par l'Union internationale pour la conservation de la nature, qui doit pouvoir migrer pour assurer sa reproduction. Si les vannes ne sont pas ouvertes pour les laisser passer, cette espèce disparaîtra ».

Comment peut-on vous contacter ?

« Toute personne intéressée peut adhérer en nous envoyant un mail a contact@blavet2050.fr et nous organiserons plusieurs conférences à partir de la rentrée 2023 sur la thématique de l'eau potable, autre sujet crucial pour l'avenir des populations dépendantes du Blavet ».

Plus d'infos sur www.blavet2050.fr

Le budget et les taux d'imposition au menu du conseil municipal jeudi

● Jeudi, à 18 h 30, le conseil municipal siégera dans la salle du conseil. 36 bordereaux sont à l'ordre du jour. Le sujet principal est le budget 2023. On parlera également des comptes administratifs 2022. La réhabilitation du gymnase Victor-Hugo et la construction d'une salle d'escalade

seront évoquées, ainsi que le bilan de la formation des élus et des acquisitions foncières en 2022, l'acquisition de gros matériel au service espace vert et le renouvellement du matériel de cantine et blanchisserie dans les écoles publiques. Il sera aussi question de mise à jour

sur des autorisations de crédits de paiements pour des travaux d'aménagements et d'équipements et de concertation citoyenne concernant le nom que portera le parc Saint-Hervé. Enfin, il y aura certainement des échanges sur les taux d'imposition 2023.

La population sensibilisée à l'intérêt des plantes sauvages

● Samedi de 10 h à 12 h, la municipalité invitait la pépinière Floridée'o, spécialisée dans la production de plantes sauvages locales, pour sensibiliser la population sur l'importance des plantes sauvages pour préserver l'écosystème. Dans un barnum sur le parvis de centre socioculturel, plusieurs

plantes, « dites mauvaises herbes », étaient exposées sur les étals.

« Nous sommes installés à Bruz et cultivons des espèces sauvages originaires du massif armoricain et nous proposons une grande gamme de plantes sauvages indigènes », précise Thao Ngo, responsable Floridée'o.



Les mauvaises herbes utiles à la biodiversité et pour l'écosystème, plusieurs personnes se sont informées samedi matin.

Les élèves de Saint-Félix alertés sur les cyber-violences



Les élèves en classe de CM2 du primaire Saint Félix ont été sensibilisés au cyber harcèlement et aux violences.

● Jeudi, 42 élèves en classe de CM2 de l'école Saint-Félix, avec la présence des parents, ont fait le bilan de leurs séances de prévention aux cyber-violences, qu'ils ont réalisés sous forme de saynètes au Ping-Center grâce à la collaboration de la Garde du Vœu tennis de table et à l'association Dyktia, spécialisée dans l'éducation aux usages numériques

Internet laisse des traces

« Que ce soit derrière un écran qui laisse des traces, à l'école, dans le sport, ou simplement dans la vie, l'enfant peut subir une certaine

forme de violences pendant son enfance. Nous orientons cette sensibilisation à la violence et au cyberharcèlement essentiellement par des outils et des supports pédagogiques, des quiz, des débats pour permettre aux enfants de bien comprendre et de mémoriser les notions clés, à travers le sport, pour cette session, qui s'est déroulée en trois séances nous avons utilisé le tennis de table dans le magnifique Ping-Center. En fin de parcours, un temps d'échange est proposé aux parents en présence des enfants, précise Cyril Markt de l'association Dyktia.

